

*Questions orales***L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE**

LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, il faut clarifier le plus tôt possible les conditions du blocage des liquidités annoncé au ministère de l'Expansion industrielle régionale. Beaucoup de programmes, dans ce ministère, ont un caractère permanent, et certains bénéficiaires, qui n'avaient aucune raison de douter que les fonds prévus seraient retenus, ont passé des contrats, et quelques-uns ont même déjà emprunté ou engagé l'argent sur lequel ils comptaient.

L'association touristique des Territoires du Nord-Ouest se retrouvera en bien fâcheuse posture si les fonds promis sont maintenant retenus. Quand le ministère ne veut plus financer un organisme, il doit l'avertir raisonnablement d'avance au lieu de prendre une telle décision à mi-chemin d'une entente échelonnée sur plusieurs années.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALELE LIVRE BLANC—LA SOUVERAINETÉ DANS L'ARCTIQUE—
L'ACHAT DE SOUS-MARINS NUCLÉAIRES

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, mes questions s'adressent toutes au ministre de la Défense nationale, mais comme il est absent, je vais les poser au vice-premier ministre. C'est au sujet du Livre blanc sur la Défense. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aurait déclaré que notre souveraineté dans l'Arctique était essentiellement une question juridique. Pourtant, le gouvernement s'apprête à consacrer 10 milliards à l'acquisition de sous-marins nucléaires pour répondre militairement à une question essentiellement juridique.

● (1415)

Selon le ministre, que fera un sous-marin nucléaire lorsqu'il rencontrera un sous-marin soviétique, américain ou britannique dans les eaux qu'il considère canadiennes, mais que ces pays estiment être des eaux internationales?

L'hon. Harvie Andre (ministre suppléant de la Défense nationale): Monsieur le Président, si nous consacrons de l'argent à notre force de dissuasion, c'est pour bien montrer à nos adversaires potentiels que nous avons les moyens de détecter leur présence dans nos eaux et de réagir si nous devons en venir là, en espérant que nous n'aurons jamais à le faire. Sans sous-marins nucléaires pour aller dans nos eaux de l'Arctique, nous sommes impuissants. Nous ouvrons la porte aux intrus. En disposant de cette capacité d'intervention, nous fermons notre porte. Ceux qui pénétreraient dans nos eaux le feraient en sachant qu'il s'agit d'un acte de provocation.

Par conséquent, en nous dotant de sous-marins nucléaires, nous disposons d'une meilleure force de dissuasion, grâce à laquelle l'ensemble de l'alliance de l'OTAN sera mieux en mesure de maintenir la paix.

M. Frith: Monsieur le Président, la décision du gouvernement nous empêche d'opter pour une solution autre que militaire alors qu'il en existe d'autres si l'on se donne la peine de prendre les initiatives voulues sur le plan de la politique étrangère. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a lui-même déclaré que l'acquisition de sous-marins nucléaires relevait de la science fiction, en réponse à une question devant le comité permanent de la défense nationale.

LA STRATÉGIE MARITIME VERS L'AVANT DES ÉTATS-UNIS

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ma deuxième question concerne un point sur lequel le Livre blanc est curieusement silencieux. Il ne fait aucune mention de la stratégie maritime vers l'avant des États-Unis alors que de nombreux experts militaires la jugent très dangereuse. Je voudrais que le ministre nous assure qu'aucun sous-marin canadien ne sera aspiré dans le vortex de la stratégie maritime vers l'avant des États-Unis, ni aujourd'hui ni demain.

L'hon. Harvie Andre (ministre suppléant de la Défense nationale): Monsieur le Président, nous sommes membres de l'OTAN depuis longtemps, nous le demeurerons sans doute longtemps encore et nous nous sommes engagés à participer aux activités de défense communes de l'OTAN. Dans ce contexte, nous avons assumé, au nom de l'OTAN, certaines responsabilités dans l'Atlantique Nord, notamment en patrouillant ce secteur et en faisant savoir à nos adversaires potentiels que nous pouvions détecter leur présence. Nous nous attendons à continuer à jouer ce rôle.

Grâce à ces sous-marins nucléaires, nous serons en mesure d'entreprendre le même genre d'activités au large de la côte du Pacifique où il existe une menace grandissante à laquelle nous ne pouvons pas faire face. Nous pourrions évidemment en faire autant dans nos eaux de l'Arctique. Nous le ferons toujours dans le contexte de la politique de l'OTAN, jusqu'à ce que le Canada se retire de cette organisation, ce qui n'est certainement pas pour demain.

M. Frith: Monsieur le Président, avant de poser ma dernière question, je tiens à bien faire comprendre que le parti libéral ne revient aucunement sur nos engagements envers l'OTAN et le NORAD. Je tiens à ce qu'il n'y ait aucun malentendu à cet égard.

Des voix: Oh, oh!

L'IMPORTANCE DES DÉPENSES PROJÉTÉES

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, nous avons pu lire le Livre blanc sur la défense au cours du week-end. Je pense que nous sommes tous parvenus à la même conclusion. Le ministre ne reconnaît-il pas que le montant total promis dans le Livre blanc se fonde sur l'hypothèse que les dépenses militaires ou de défense n'augmenteront que de 2 p. 100 au cours des 15 prochaines années pour atteindre la somme totale de 183 milliards? Le ministre ne reconnaît-il pas que cela représente 25 milliards de moins que la somme prévue par l'ancien gouvernement libéral? Le gouvernement essaie de nous jeter de la poudre aux yeux pour que ce montant ait l'air plus gros alors qu'il l'est moins.